



Raiffeisen Fonds (CH) – Focus Interest & Dividend

Stable même dans la tourmente

LETTRE AUX INVESTISSEURS

JANVIER 2019 | PAGE 1/2

Chers investisseurs,

Avez-vous profité des journées paisibles de fin d'année pour prendre des forces et le large vers de nouveaux horizons? Vous voudrez peut-être vous servir des gains que vous a rapporté le Raiffeisen Focus Interest & Dividend l'automne dernier. Ou peut-être avez-vous tout déjà réinvesti dans ce fonds? Votre confiance est le meilleur cadeau pour moi en tant que votre gestionnaire de fonds, car beaucoup d'investisseurs ont été secoués par les sévères turbulences qui ont récemment agité les marchés financiers.

2018: le baptême du feu

Le Raiffeisen Focus Interest & Dividend a été mis à rude épreuve dès sa première année: or son approche a fonctionné même lorsque les marchés souffraient, comme en témoigne la première distribution de dividendes. Les marchés boursiers mondiaux avaient très bien évolué au début de l'année 2018, dans le contexte actuel de taux ultra bas, mais ont connu une correction inattendue avant d'être balayés par les vagues. En effet, le gouvernement américain a introduit, de manière tout aussi inattendue, des droits de douane à l'importation, déclenchant ainsi un litige commercial avec la Chine. En Europe, la Grande-Bretagne s'est engagée dans des négociations ardues autour de sa sortie de l'UE, tandis que le nouveau gouvernement italien s'est opposé à respecter la limite de l'endettement de l'UE. Certains pays émergents ont également souffert de l'instabilité politique, ce qui a plombé leur monnaie. Les perspectives économiques pour l'économie mondiale, longtemps solides, se sont assombries, et presque toutes les catégories de placement se sont effondrées, en raison de cette incertitude croissante.

La descente exceptionnellement abrupte – et surtout simultanée – des marchés d'actions et d'obligations a oblitéré les

propriétés diversificatrices du Raiffeisen Focus Interest & Dividend, qui contient en moyenne environ deux tiers d'obligations et un tiers d'actions. En revanche, n'avoir retenu que des entreprises obéissant à des critères de qualité stricts dans ces deux catégories de placement s'est avéré une bonne politique. Cela signifie une solvabilité élevée, combinée à un rendement attractif, pour les émetteurs d'obligations, et des dividendes durablement attractifs pour les so-

«Je consolide mes exigences de qualité par un contrôle strict des risques, afin que les objectifs de distribution soient respectés, et que le fonds maintienne une valeur aussi stable que possible.»

ciétés anonymes. Sachant que tous les titres sélectionnés ont satisfait à leurs attentes de rémunération et de dividendes m'as permis de remplir la cagnotte de redistribution aux investisseurs. Par précaution, j'avais couvert une partie des actions afin d'éviter des pertes de cours trop substantielles avant que les marchés ne commencent à s'agiter.

2019: bien emmitouflé face aux bourrasques

Toutes les grandes banques centrales sont sur le point d'augmenter leurs taux, quoique à des rythmes différents, après les Etats-Unis, ce qui diminuera progressivement la masse monétaire. Je limite donc en moyenne la durée résiduelle des obligations dans le Raiffeisen Focus Interest & Dividend, afin de limiter leurs pertes résultant des baisses de cours, tout en privilégiant les obligations à fort rendement de sociétés financières ayant consolidé leur bilan, ainsi que les obligations US à haut rendement. En effet, leur rendement est attractif, et le risque de défaillance limité, car le secteur privé aux Etats-Unis bénéficie encore des incitations

fiscales, et parvient à réduire son endettement grâce aux bénéfices en hausse.

Cependant, le conflit commercial entre les Etats-Unis et la Chine n'est pas encore résolu, même si le ton s'est adouci entre ces deux poids-lourds de l'économie mondiale; la conjoncture mondiale cette année dépendra fortement des résultats de leurs pourparlers. Pour le moment, je ne m'attends pas à une récession, mais plutôt à un ralentissement de la conjoncture mondiale. C'est pourquoi je mise davantage sur les actions des télécommunications, un secteur défensif moins dépendant du cycle économique, tout en maintenant mon engagement dans des compagnies d'assurance générant des dividendes robustes, car la hausse des taux pourrait avoir une incidence positive sur leurs marges d'intérêt.

J'associe mes exigences de qualité à un strict contrôle des risques, sans jamais perdre de vue les deux objectifs du fonds: respecter les objectifs de distribution et maintenir la valeur du fonds aussi stable que possible à moyen terme. Je poursuis mes efforts!

Avec mes meilleures salutations

Votre gestionnaire de fonds
Dominik Zörner
Vontobel Asset Management



Pour obtenir des chiffres détaillés au sujet de votre fonds, veuillez vous adresser à votre conseiller à la clientèle ou consultez la factsheet sur:
raiffeisen.ch/fonds

Chances

- **Distributions régulières:** le fonds met l'accent sur la génération de revenus à partir de différentes sources, la distribution régulière des produits d'intérêt d'obligations, de dividendes d'actions et de primes d'options.
- **Gestion active:** le gestionnaire de fonds, spécialisé dans les placements mixtes, s'occupe de toutes les décisions de placement en votre nom et exerce un contrôle strict des risques basé sur son évaluation de l'évolution actuelle du marché et de ses analyses approfondies d'entreprises.
- **Protection élevée des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs, et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- **Peut être également sélectionné dans le plan d'épargne en fonds de placement:** vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement.

Risques

- **Obligations:** des fluctuations liées aux taux d'intérêt sont possibles. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Les obligations de moindre qualité de crédit ont un risque de perte plus élevé que les obligations ayant une meilleure qualité de crédit.
- **Actions:** Il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de valeurs, liées au marché, au secteur et à l'entreprise. les placements en actions de petites et moyennes entreprises peuvent afficher des cours moins stables et être moins liquides que les placements dans des actions de grandes entreprises.
- **Dérivés:** l'utilisation de produits dérivés recèle des risques supplémentaires (entre autres le risque de contrepartie).
- **Matières premières:** les marchés des matières premières peuvent fluctuer de manière inattendue à tout moment. Par ailleurs, les interventions des gouvernements peuvent influer fortement sur les prix des matières premières.
- **Analyse de la valeur et décision de placement:** ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de portefeuille n'offrent une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur des parts du fonds peut passer en dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.
- **Performance:** la performance passée n'est pas un indicateur des évolutions futures.

Ce document ne constitue pas une offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus figurant dans cette publication sont mis à disposition uniquement à des

fins d'information. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. Cette publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ces produits figurent dans les documents de vente correspondants juridiquement contraints (par exemple le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits décrits dans cette publication est limitée. La présente publication n'est ni destinée à donner un conseil en placement à l'investisseur, ni à l'aider à prendre une décision en matière d'investissement. Des investissements dans les placements décrits ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle et/ou à un examen minutieux des prospectus de vente juridiquement contraignants. Les décisions qui sont prises à l'appui de la présente publication le sont au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions n'ont lieu que sur la base du prospectus actuel, resp. du contrat de fonds ainsi que des «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Document KIID), auquel est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de la Banque Vontobel SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich, de la Vontobel Asset Management SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstr. 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommées ensemble «Vontobel»).

Exclusion de toute responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse Société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ni l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou aux dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) résultant de la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle contient ou liés à sa distribution. Au demeurant, elles ne sont pas responsables de pertes suite aux risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à la présente publication.